

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE VILLE D'AUBIN

\*\*\*\*\*

## SEANCE DU 11 AVRIL 2025

Date de la convocation : 01/04/2025

\*\*\*\*\*

Le onze avril deux mil vingt-cinq, à 16 heures 10, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'AUBIN s'est assemblé à la salle du conseil municipal de la Mairie d'Aubin, sous la présidence de Madame Christine TEULIER, Présidente du C.C.A.S.

Étaient présents (11) : Mme Christine TEULIER, M. François DERBOIS, Mme Magali GARRIC, Mme Nicole JANNOT, Mme Michèle JOSEPH-EDMOND, Mme Séverine MAZARS, Mme Michèle PLEINECASSAGNE, M. Bernard FABRE, M. Jean-Claude LONCKE, Mme Thérèse PICHON, M. Bernard SOUVERAIN.

Procurations(s) (2) : Mme Gisèle NEGRE à Mme Magali GARRIC  
Mme Maryline SALVAN à M. Bernard FABRE

Absent(s) et excusé(s) (6) : Maxime GAILLAC, M. Serge BOSCUS, Mme Nicole CEREDE, Mme Gisèle NEGRE, Mme Maryline SALVAN, Mme Hélène SOLIS.

Était(ent) présent(s) au titre du service : Émilie BEC, Cyril LEPACHELET

Secrétaire de la séance : Michèle PLEINECASSAGNE

\*\*\*\*\*

Nombre de membres : 17  
Membres présents : 11

Membres en exercice : 17  
Membres ayant donné procuration : 2

Votants : 13

\*\*\*\*\*

### DELIBERATION N° : 2025-12

**OBJET** : APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2025 – CCAS  
BUDGET ANNEXE

Le conseil d'administration,  
Après avoir délibéré,

**APPROUVE**

Le budget prévisionnel 2025 pour le service prestataire d'aide à domicile qui s'équilibre à la somme de :

- en section d'investissement : 8 763,75 €
- en section de fonctionnement : 689 111,96 €

**Votes : 13 pour / 0 contre / 0 abstention**

**Transmission au contrôle de légalité le 22 avril 2025.**

**Publiée le 22 avril 2025.**

La Présidente soussignée certifie sous sa responsabilité que le présent acte est exécutoire.

Fait à Aubin, le 22/04/2025

Pour extrait conforme,

Secrétaire de séance	Président(e) de séance
<p data-bbox="268 770 632 801">Michèle PLEINECASSAGNE</p> 	<p data-bbox="999 770 1238 801">TEULIER Christine</p>  